

Ils n'ont prétendu à rien moins qu'à refondre le monde dans un moule nouveau ; et leurs utopies n'ont abouti le plus souvent qu'à les rendre ridicules, à décourager pour longtemps leurs imitateurs.

Eh bien, toutes ces utopies nous les retrouvons dans la Grèce antique. Il y a deux mille cinq cents ans les places publiques d'Athènes retentissaient de discussions sur l'injustice de la société, qui donnait aux uns des richesses scandaleuses, aux autres la misère et tous les maux qu'elle entraîne. On opposait le luxe insolent des riches, souvent vicieux ou incapables, à la pauvreté imméritée de plus d'un bon citoyen. Dans certaines villes doriennes la politique s'était efforcée d'atténuer ce contraste. Les lois de Lacédémone mettaient obstacle à tout accroissement excessif de la richesse ; elles restreignaient le luxe individuel, en obligeant tous les citoyens à une sorte de vie commune, le communisme du brôuet noir. Mais les penseurs athéniens allaient beaucoup plus loin que n'avaient fait les législateurs spartiates. Aucune législation n'aurait osé tout ce que se permettait l'audace de leurs spéculations. En tous temps et en tout pays les législateurs sont forcément retenus dans de certaines limites par le sens commun ; les spéculations ont le champ libre. Partage égal des propriétés, égalité absolue de tous les citoyens, égalité de l'homme et de la femme, suppression du mariage personnel, remplacé par la liberté indéfinie des unions, et par suite abolition du droit paternel, les enfants appartenant en commun à l'Etat, voilà les hardiesses où se complaisait l'imagination des utopistes athéniens. Il ne faut pas se figurer que ce fut là seulement le rêve de quelques esprits dévoyés ; un grave philosophe, Platon, n'a pas craint de prendre à son compte les principales de ces utopies. Il les a fait entrer dans le plan de la